

UNAMA
120, avenue Ledru Rollin
75011 PARIS

RESOLUTIONS

PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 11/06/2022
STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Proposition N° 1 Approbation des comptes 2021

Proposition N° 2 Affectation du résultat

Notre résultat est un bénéfice de 9 641 € que nous vous proposons d'affecter conformément aux statuts comme suit : imputation aux réserves.

Proposition N° 3

Quitus au Conseil d'administration pour sa gestion durant l'année 2021.

Proposition N° 4 Modification de la grille de cotisation pour 2023 comme suit :

- Augmentation de 10 € sur toutes les tranches de la grille de cotisation.
- Cotisation minimale de 160 € même après déduction des remises pour 1^{ere} année d'adhésion, recrutement d'apprenti/contrat de professionnalisation ou recrutement du 1^{er} salarié en CDI.

le Président
Yves Roche